



TRAVAUX

ECOLE L'année scolaire se termine. Après neuf mois de fonctionnement dans des locaux neufs, le bilan est très positif. Quelques menus travaux de sécurisation restent à faire : pose d'un portail rue Saint-Roch et d'une clôture rue de Graslin.

SIGNALÉTIQUE La signalétique routière et communale est en cours de révision. L'affichage sera plus rationnel et apportera une visibilité plus forte que ce soit au niveau de l'information commerciale ou de la réglementation routière que ce soit pour le stationnement ou les respects des limitations de vitesse, notamment des zones 30. Dans le même esprit, un dispositif provisoire de sécurisation du cheminement piéton a été réinstallé au vieux bourg. Un bilan sera fait sur son efficacité.

VOIRIE Les travaux d'enrobés et de marquage rue Saint-Roch ont été réceptionnés. L'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et un éclairage public plus discret ont permis d'embellir cette rue tout en améliorant le confort des piétons. L'acquisition d'une épareuse aux services techniques facilitera les tailles fréquentes en cette saison.

FLEURISSEMENT La mise en place du fleurissement se termine. Ce n'est pas moins de 8000 plants que le personnel des services techniques aura installés en deux semaines. C'est la fin d'une opération commencée en mars avec la réception des 6000 micro-mottes : 4000 plants de géraniums, 2000 se répartissant entre la verveine, de l'impatiens, surfinia, scaévola etc. Ce procédé permet d'éviter de chauffer la serre l'hiver, permettant d'économiser 4000 litres de fuel.

.....mais les travaux ce sont aussi le ramassage au quotidien des poubelles, le lavage des toilettes, le nettoyage des rues. Il est important de rappeler que le désherbage est depuis quelques années, mécanique sauf exception. Ce sont enfin les petits travaux effectués par le personnel technique : installations de placards dans les salles de classes, peinture de la salle d'exposition de l'ancienne perception.

VIE LOCALE

JARDINS

Avec le printemps, voici venu le temps des travaux en extérieur et leur lot de nuisances sonores. Le doux bruit des tondeuses et autres tronçonneuses ne peut se faire entendre en dehors des plages suivantes : du lundi au vendredi de 9H à 12H ET DE 14H à 19H30, le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H et enfin les dimanches ou jours fériés de 10H à 12H.

Petit rappel : Les brûlis dans votre jardin sont strictement interdits, peu importe la période de l'année. Les déchets verts sont à composter ou à déposer dans les déchetteries.

Kervault à Questembert - Tél : 02 97 26 12 08
Lundi et mardi : 8h30-12h / 14h-17h30
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi et samedi : 8h30-12h / 14h-18h

L'Épine à Limerzel - Tél : 02 97 66 13 11
Lundi : 14h-17h30
Mercredi et jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30
Vendredi et samedi : 8h30-12h / 14h-17h30

